

MAIRIE DE SAINT QUENTIN LA
POTERIE/ARS
Le responsable
Hôtel de ville
30700 SAINT QUENTIN LA POTERIE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-072392-01
Dossier N° : 14T032912

Version du : 16/09/2014
Date de réception : 11/09/2014

Page 1/4

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	0300000001129-SAINT QUENTIN LA POTERIE	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins IPL Sud SAS
75, chemin de Sommières
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70
fax +33 1 57 67 36 83

www.eurofins-ipl.com
www.eurofins.fr/env

Accréditation 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Réglementation	Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique		
Référence devis	FTMC2013000804	Code PSV	0000001129
Préleveur	Stéphanie Marquis (ISM)	Commune du prélèvement	SAINTE QUENTIN LA POTERIE
Date du prélèvement	11/09/2014 08:51	Code de prélèvement	0300000001129 -
Date de réception	11/09/2014 14:59	Point de prélèvement	STATION DE SAINTE QUENTIN
Début d'analyse	11/09/2014 14:43	Localisation exacte	SORTIE STATION
Type d'eau	T1	Code installation	000931
N° d'analyse DDASS	00087878	Nom installation	STATION DE SAINTE QUENTIN
Type de visite	P1 : P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION	Type installation	TTP
Code intervention (PLV)	00087185	Motif de prélèvement	CS : Contrôle sanitaire prévu par I.A.P.
Code UGE	0164	Type d'analyse	NP1G
Nom UGE	SAINTE QUENTIN LA POTERIE		

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IXP0T : Prélèvement pour potabilité et eau minérale (Interne) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne - FD T 90-520 & NF EN ISO 19458</i>	*			

METAUX

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX07D : Manganèse (Mn) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>ICP/AES - NF EN ISO 11885</i>	*	<1.0	µg/l	50

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IGK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN 27888</i>	*	440	µS/cm	De 200 à 1 100
Conductivité à 25°C				
Température de mesure de la conductivité	21	°C		
IG103 : Mesure du pH Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	*	7.6		De 6,5 à 9,0
pH à T°C				
Température de mesure du pH	21	°C		
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Spectrométrie - NF EN ISO 7027</i>	*	<0.1	NFU	1(a) 0,5(a)
IX0LL : Titre Alcalimétrique Complet (TAC) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Titrimétrie automatique - Méthode interne</i>	*	18.17	°F	
IXA21 : Dureté Totale (TH) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Calcul - Calcul</i>	*	21.3	°f	
IXA45 : Carbone Organique Total (COT) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>combustion ou oxydation persulfate / IR - NF EN 1484</i>	*	<0,5	mg C/l	2
IXA48 : Indice permanganate en milieu acide à chaud Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Titrimétrie - NF EN ISO 8467</i>	*	<0,5	mg O2/l	5

ANIONS

	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX38G : Chlorures Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	9.6	mg/l	250

* La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins IPL Sud SAS
75, chemin de Sommières
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70
fax +33 1 57 67 36 83

www.eurofins-ipl.com
www.eurofins.fr/env

Accréditation 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

ANIONS				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX02Z : Sulfates (SO4) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	*	12.6	mg SO4/l	250
IG856 : Nitrates Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 13395</i>	*	19	mg NO3/l	50
IG857 : Nitrites Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 13395</i>	*	0,02	mg NO2/l	0,1
CATIONS				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX128 : Calcium (Ca) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	*	81	mg/l	
IX133 : Magnésium (Mg) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911</i>	*	2,3	mg/l	
IG014 : Ammonium Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Flux continu - NF EN ISO 11732</i>	*	<0,05	mg NH4/l	0,1
MICROBIOLOGIE				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
UM8B0 : Germes revivifiables à 22°C, 68h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222</i>	*	3	ufc/ml	
UMRLK : Germes revivifiables à 36°C, 44h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222</i>	*	4	ufc/ml	
UMLLE : Coliformes-Escherichia Coli (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1</i>				
Bactéries coliformes	*	0	ufc/100 ml	0
Escherichia coli	*	0	ufc/100 ml	0
UMJWS : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2</i>	*	0	ufc/100 ml	0
UMWGU : Spores bact. anaérob. sulfite-réducteurs (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Pasteurisation - Filtration sur membrane - EN 26461-2</i>	*	0	ufc/100 ml	0
DESINFECTANTS RESIDUELS				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX0L6 : Chlore libre (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	*	0,45	mg/l	
IX0L7 : Chlore total (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2</i>	*	0,45	mg/l	
ESSAIS ORGANOLEPTIQUES				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX017 : Couleur apparente Prestation soustraite à Eurofins IPL Est (Maxeville) NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>selon NF EN ISO 7887 (T 90-034) - Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/IONS/13 - Méthode interne</i>	*	<5	mg Pt/l	15
IX0KU : Aspect (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen visuel - Observation visuelle</i>		ABSENCE		
IX0KV : Couleur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation visuelle</i>		ABSENCE		
OBSERVATIONS IN SITU				
	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Accréditation 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Eurofins IPL Sud SAS
75, chemin de Sommières
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70
fax +33 1 57 67 36 83

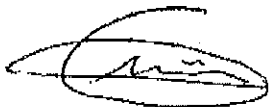
www.eurofins-ipl.com
www.eurofins.fr/env

OBSERVATIONS IN SITU	Résultat	Unité	Limite Qualité	Référence Qualité
IX38E : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Méthode qualitative - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			
IX04U : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Méthode à la sonde - Méthode interne</i>	* 16.4	°C		25
IX0KJ : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen sensoriel - Observation sensorielle</i>	ABSENCE			
IX124 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	* 7.5			De 6,5 à 9,0

(a) Limite et référence de qualité applicables au point de mise en distribution, avant traitement de neutralisation ou reminéralisation, pour les eaux superficielles, et pour les eaux d'origine souterraines provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique supérieure à 2,0 NFU (cf Arr. 11 janvier 2007)

Conclusions

Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).



Carine Grun
Coordinateur de Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux
- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.

Eurofins IPL Sud SAS
75, chemin de Sommières
F-30310 Vergèze cedex

tél. +33 4 66 73 15 70
fax +33 1 57 67 36 83

www.eurofins-ipl.com
www.eurofins.fr/env

Accréditation 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr